

...

6) Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal

Concernant la délégation au journal Le Chênois, M. Gross annonce que lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le lundi 17 juin, M. Flávio Borda d'Agua a été nommé à la présidence du comité. M. Gross tenait à ce qu'il soit félicité parce que M. Borda d'Agua s'investit beaucoup dans ce journal. Il y aura certainement un beau 500^{ème} numéro et un très beau 100^{ème} anniversaire du journal.

La commission Mobilités-nature-environnement a reçu Mme Anne-Lise Cantiniaux de la Direction Générale de la Nature et du Paysage (DGNP) le 6 juin dernier, laquelle a présenté l'inventaire cantonal des arbres (ICA). Ironiquement, M Gross fait remarquer que l'un de ces arbres remarquables se trouve dans le parc Stagni, cher à la commune, et ce même jour, il se voyait subir un nettoyage de printemps, forcé cette fois-ci. Il reviendra au point 7 de l'ordre du jour sur ce sujet car il a une question à poser au Conseil administratif.

Le président relaie les remerciements de tous à M. Borda d'Agua pour son investissement dans le journal Le Chênois.

Mme Sobanek annonce que la commission Affaires sociales a enfin déterminé les critères d'attribution des logements de la commune, lors de sa dernière séance qui a eu lieu mardi dernier. En raison du délai très rapproché de remise du procès-verbal et vu la tenue ce jour déjà de la séance du Conseil, des commentaires seront apportés lors de sa prochaine séance. La motion a donc été traitée et la commission est arrivée à un résultat.

M. Favarger signale que le comité des Editions Chênoises vient de se tenir avec une présentation de l'état d'avancement de la publication « Lieux et passages », objet du flyer qu'il a distribué en début de séance. La maquette du livre a été présentée, avec les illustrations, et il sera imprimé au mois de septembre. Une information concernant les souscriptions par la population chênoise sera communiquée. Le livre sera mis en vente en librairie au mois d'octobre et il sera donc à disposition à ce moment-là dans les communes. M. Favarger ainsi que les membres du comité ont été impressionnés par la qualité du travail accompli. S'agissant du contenu rédactionnel, ils n'ont pas pu lire tous les textes, mais l'article est absolument élogieux. Ensuite, M. Favarger communique quelques dates : fin septembre, lancement du livre suivi d'une exposition présentant quelques objets symboles à partir du 3 octobre, soit quelques jours après la remise du prix littéraire qui aurait lieu le 25 septembre. Par ailleurs, une demande générale a été faite à savoir si l'équipe active des Editions Chênoises, dont fait partie notamment Laura Etienne, lauréate de l'avant-dernier prix littéraire, pourrait disposer d'un local plus ou moins permanent, éventuellement partagé avec une autre association, en vue de bénéficier d'un petit lieu de stockage et de pouvoir simplement travailler. Il faudra examiner si Chêne-Bougeries pourrait offrir un tel local, car il semble qu'à Chêne-Bourg, ce sera difficile.

...